

Depuis le Discours de Bourguiba du 8-Juin 70, la propagande officielle ne cesse d'affirmer que les tunisiens vont bientôt vivre sous un régime démocratique. De grandes campagnes sont orchestrées par le pouvoir, dans tous les gouvernements, sur les mécanismes de l'équilibre des pouvoirs et sur le problème de la succession, etc... Les citoyens sont bien entendus invités à se prononcer sur ces questions mineures, mais ils ne doivent pas sortir de ce cadre restreint car nos gouvernants, s'ils sont prêts, pour sauver le pouvoir destourien qui a perdu la confiance de masse, à permettre un simulacre de libéralisation politique, ils demeurent en vérité les ennemis les plus résolus à la démocratie.

Bourguiba n'a-t-il pas d'ailleurs posé dans son dernier discours l'intangibilité du principe du parti unique, ~~c'est-à-dire le violateur~~ Mestiri qui a été "avalé" et a digéré" par le pouvoir, n'est-il pas devenu - lui qui en 1968 était si soucieux du respect de la légalité - le principal défenseur du parti unique, c'est-à-dire le violateur numéro un de la constitution qui reconnaît dans son article 8 la liberté d'association? Mestiri qui, du temps où était en butte avec le régime, n'a pas hésité, et cela est en son honneur, à réclamer en 1969 la libération des étudiants qui ont été condamnés selon ses propres termes pour "délits d'opinion", accuse aujourd'hui certains des anciens détenus du bagne de borj er-roumi d'être "les ennemis de la liberté". Il a même affirmé officiellement que les personnes d'opinion maoïste ou baasiste sont exclues de la "consultation" et que l'Etat dispose de suffisamment de force pour lutter contre tous ceux qui cherchent à lui nuire.

Libre à Mestiri de revenir aux rangs des oppresseurs (peut-il en être autrement que tous ceux qui sous-estiment la force du peuple et qui refusent de s'appuyer sur les masses?); Libre à lui aussi de marchander la liberté aux ennemis de la démocratie et de leur faire des concessions jusqu'à devenir le complice et prisonnier de Zerguel Ayoun et compagnie, libre à lui, enfin, de passer des transactions avec les adversaires de la liberté jusqu'à ce qu'il voit un jour le pistolet d'un Ali Ourak ou d'un Zerguel Ayoun, braqué sur lui.....

Les militants révolutionnaires qui sont sur des positions du prolétariat, n'hésitent pas à réaffirmer - n'en déplaise à Mestiri- qu'ils luttent pour une démocratie large et concrète qui ne peut se réaliser qu'après la révolution socialiste. Néanmoins ils sont intéressés aussi sous un régime bourgeois ayant une force dictatoriale, à l'exercice réel du droit d'associations et d'autres libertés politiques. Pour aboutir actuellement à une démocratisation du régime les marxistes-léninistes sont pleinement conscients qu'ils ont à remplir aujourd'hui une double tâche. Il s'agit premièrement de dénoncer tous ceux qui cherchent à tromper les masses en leur faisant croire d'une part que la liberté s'obtient par des marchandages avec les ennemis de la démocratie, et d'autre part qu'un meilleur dosage des prérogatives du président de la République, du gouvernement et de l'Assemblée Nationale rendrait le peuple plus libre. Il est nécessaire en second lieu d'éveiller la

la conscience du peuple et de mobiliser les masses parqu'ils arrachent et conservent , par la lutte contre le pouvoir, l'exercice du droit d'association et des autres libertés publiques.

Plus que jamais nous devons œuvrer aujourd'hui dans le combat de type démocratique, pour la formation d'un front uni démocratique qui regroupe sur une base claire et concrète, toutes les classes et les couches sociales qui dénoncent l'étouffement des libertés, c'est-à-dire le prolétariat et la petite bourgeoisie (urbaine et rurale) et même éventuellement quelques fractures bourgeoises opprimées politiquement par l'appareil répressif.

A BAS LA LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1959 RELATIVE AUX GROUPEMENTS!
VIVE L'EXERCICE DU DROIT D'ASSOCIATION ET DES AUTRES LIBERTES POLITIQUES!
HALTE A TOUS LES DEMAGOGUES!